

Communauté d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne

Extrait du registre des délibérations

Séance du 11 juin 2009

N° de référence : 2009-06-50

Budget Annexe Aérodrome Compte de Gestion 2008

Membres en exercice :	85
Présents à la séance :	80
Nombre de votants :	84
Date de la convocation :	03 juin 2009

Le onze juin deux mille neuf, à 18 heures 00, les membres de la Communauté d'Agglomération CHALON VAL de BOURGOGNE, convoqués par M. Christophe SIRUGUE, Président, se sont réunis dans la salle des Fêtes de MELLECEY, sous la présidence de Christophe SIRUGUE Président, délégué titulaire de Chalon sur Saône, assisté de Dominique GARREY, délégué titulaire de Barizey ; Françoise VERJUX-PELLETIER, (*absente de la délibération 21 à la délibération 23*), Jacky DUBOIS, Martine COURBON, Jérôme DURAIN, (*à partir de la délibération 21*), Gérard BOUILLET, (*à partir de la délibération 13*), Dominique COPREAUX (*jusqu'à la délibération 44*), Jean Pierre NUZILLAT, Florence ANDRE, Mohieddine HIDRI, Nathalie LEBLANC, Benjamin GRIVEAUX, Laurence FLUTTAZ, Rachid BENSACI, Anne CHAUDRON, Nisrine ZAIBI, Chantal FOREST, Dominique PELLETIER, Annie CEZANNE, (*jusqu'à la délibération 44*), Jean-Claude MORESTIN, Catherine PILLON, Bernard GAUTHIER, Alain BERNADAT, Cécile KOHLER, André PIGNEGUY, Georges AGUILLON, Christelle RECOUVROT, Yvette SEGAUD, Gilles MANIERE, délégués titulaires de Chalon-sur-Saône ; Raymond GONTHIER, délégué titulaire de Champforgeuil ; Laurent VOILLAT, délégué titulaire de Charrecey ; Marie MERCIER, (*absente de la délibération 21 à la délibération 23*), Jean Claude ROUSSEAU, Patrice RIGNON –(*à partir de la délibération 19*), délégués titulaires de Châtenoy le Royal ; Jean Paul BONIN, délégué titulaire de Crissey ; Jean Yves DEVEVEY, délégué titulaire de Demigny ; Christian WAGENER, délégué titulaire de Dracy le Fort ; Eric MICHOUX, délégué titulaire d'Epervans ; Mauricette CHATILLON, Joël DEMULE, délégués titulaires de Fontaines ; Gilles

GONNOT, délégué titulaire de Fragnes ; Daniel GALLAND, Annie MICONNET, délégués titulaires de Gergy ; Daniel VILLERET, Jean Claude DUFOURD, délégués titulaires de Givry ; Luc BERTIN-BOUSSU, délégué titulaire de Jambles (*jusqu'à la délibération 46*) ; Daniel MORIN délégué titulaire de La Charmée ; Jean-Claude MOUROUX, délégué titulaire de La Loyère ; Gilles DESBOIS, délégué titulaire de Lans ; André RENAUD, délégué titulaire de Lessard le National ; Denis EVRARD, délégué titulaire de Lux ; Michel CESSOT, délégué titulaire de Mellecey ; Dominique JUILLLOT, délégué titulaire de Mercurey, (*à partir de la délibération 12*) ; Yvan NOEL, délégué titulaire d'Oslon ; François LOTTEAU, délégué titulaire de Rully ; Daniel DE BAUVE, délégué titulaire de Sassenay ; François DUPARAY, délégué titulaire de Saint Ambreuil ; Fabienne SAINT ARROMAN, déléguée titulaire de Saint Denis de Vaux ; Daniel CHRISTEL, délégué titulaire de Saint Désert ; Michel ISAIE, délégué titulaire de Saint Jean de Vaux (*à partir de la délibération 18*) ; Francis DEBRAS, délégué titulaire de Saint Loup de Varennes ; Jean Noël DESPOCQ, Geneviève JOSUAT, Jean-Pierre GERY, délégués titulaires de Saint Marcel ; Guy DUTHOY, délégué titulaire de Saint Mard de Vaux ; Pierre VOARICK, délégué titulaire de Saint Martin sous Montaigu ; Pierre JACOB, Martine HORY, (*à partir de la délibération 17*), Evelyne PETIT, Claude RICHARD, délégués titulaires de Saint Rémy ; Bernard DUPARAY, délégué titulaire de Sevrey ; Patrick LE GALL, Gilles FLEURY, délégués titulaires de Varennes le Grand ; Gérard LAURENT, délégué titulaire de Virey le Grand.

Délégués suppléants :

Alain PRIN, délégué suppléant de Châtenoy en Bresse, remplaçant Alain ROUSSELOT-PAILLEY, délégué titulaire de Châtenoy en Bresse ;
Claude MENELLA, délégué suppléant de Châtenoy le Royal, remplaçant Patricia FAUCHER, déléguée titulaire de Châtenoy le Royal ;
Jacques AUBERIVE, délégué suppléant de Farges les Chalon, remplaçant Jean Claude NOUVEAU, délégué titulaire de Farges les Chalon
Laurent MASSOT, délégué suppléant de Crissey, remplaçant Eric MERMET, délégué titulaire de Crissey ;
Patrick THEVENIAUX, délégué suppléant de Marnay, remplaçant Marc BOIT, délégué titulaire de Marnay.

Absents excusés :

Gérard BOUILLET, délégué titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Bernard GAUTHIER, délégué titulaire de Chalon sur Saône, (*jusqu'à la délibération 12*) ;
Lucien MATRON, délégué titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Dominique PELLETIER, délégué titulaire de Chalon sur Saône
Christian GELETA, délégué titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Cécile KOHLER, déléguée titulaire de Chalon sur Saône
Jean Louis ANDRE, délégué titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Nisrine ZAIBI, déléguée titulaire de Chalon sur Saône
Annie CEZANNE, déléguée titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Anne CHAUDRON, déléguée titulaire de Chalon sur Saône (*à partir de la délibération 45*) ;

Dominique COPREAUX, déléguée titulaire de Chalon sur Saône, a donné pouvoir à Martine COURBON, déléguée titulaire de Chalon sur Saône (*à partir de la délibération 45*) ;

René GUYENNOT, délégué titulaire de Champforgeuil, a donné pouvoir à Christophe SIRUGUE, délégué titulaire de Chalon sur Saône ;

Jérôme DURAIN, délégué titulaire de Chalon sur Saône, (*jusqu'à la délibération 20*)

Absente

Sandrine TISON, déléguée titulaire de Chalon sur Saône.

Le Conseil Communautaire,

Vu le rapport exposé par : Daniel GALLAND

Vu l'avis de la Commission Finances, Administration Générale et Ressources Humaines,

Vu les articles L.1612-12 et L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que le compte de gestion retracant et justifiant toutes les opérations budgétaires annuelles en dépenses et en recettes de l'établissement public représente le bilan financier du comptable,

Considérant que ce dernier doit rendre compte annuellement, des opérations budgétaires qu'il a exécutées,

Considérant que le vote du compte de gestion en concordance avec le compte administratif de l'établissement public doit intervenir au plus tard le 30 juin de l'année n+1,

Après avoir délibéré

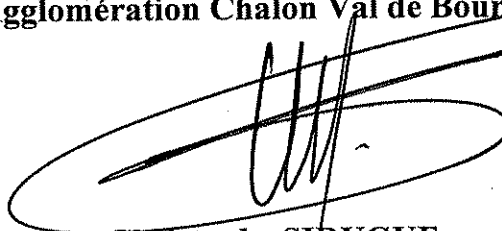
- Approuve le Compte de Gestion 2008 du **Budget Annexe Aéroport** présenté par Monsieur le Trésorier Principal Municipal, qui se solde par un excédent de clôture de : **37 879.88 €**.

Adopté à l'unanimité par 84 voix.

Et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme

**Le Président de la Communauté
d'Agglomération Chalon Val de Bourgogne,**



**Christophe SIRUGUE,
Député-Maire de Chalon-sur-Saône**

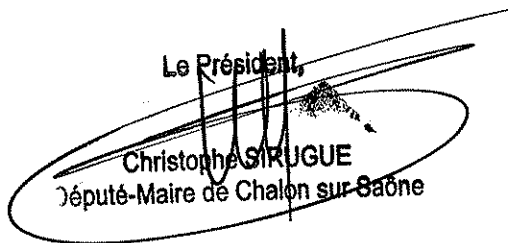
Certifié exécutoire pour avoir

Eté reçu à la Sous-Préfecture le 18.06.2009

Et publié le 22.06.2009

Affiché le

Ou notifié le

Le Président,

Christophe SIRUGUE
Député-Maire de Chalon sur Saône

Acte à classer

2009-06-50

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_3_2009-06-18T10-34-03.00 (MI11949790)

Identifiant unique de l'acte : 071-247100589-20090611-2009-06-50-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Comptes de gestion 2008 : budget annexe Aéroport

Date de décision : 11/06/2009



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.1. Decisions budgetairesActe : [50-AERO Délibératon CG 2008.PDF](#)

Groupe émetteur de l'acte : TOUS

Préparé	Le 18/06/09 à 10:34	Par CUCHE Françoise
Transmis	Le 18/06/09 à 10:34	Par CUCHE Françoise
Accusé de réception	Le 18/06/09 à 10:44	